

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

25199

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 03905 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ANNOUNI Naima

Date de naissance : 27/10/1951

Adresse : Appt N° 134 ATLANTIS GOLF Resort NAKHIL

Sud MARRAKECH

Tél : 06 138 708 61 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : / /

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : ACCORDEMENT

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : / /

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : / /

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES : RADIOGRAPHIES :

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
HÔPITAL AL ATLAS MARRAKECH Route du barrage Marrakech INPE : 07000-2355 Fax : 05 24 01 09 42 05 24 35 98 00 N° 4 EL REKKAL LAMYAA Radiologue	05/24/98	090320 IRT Cérébrale	# 2500,00 #

REC'D
LIVELINES MEDICAL

BEI EVE DES EBRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé
Centre Hospitalier Universitaire
Mohammed VI
Marrakech
Hôpital AR-RAZI



المملكة المغربية
وزارة الصحة
المركز الإستشفائي الجامعي
محمد السادس
مراكش
مستشفى الراري

ORDONNANCE

Date: 06/03/2020

B.O. : AR / N° **030697**

Nom & Prénom : Hamoui Naim

N°
IRD cérébelle.
- Hémisphère gauche
- Acaphie
- Suspicion de schizophrénie gaude

Mai
Dr EL BEKKAL LAMY
Medecin Radiologue
INPE / 01208532
HOPITAL PRIVE MARRAKECH

PT. LAFHAM MELHA
NEUROCHIRURGIEN
PROFESSEUR AGREGÉ
CHU Mohammed VI - Marrakech

Signature et cachet du médecin



Cabinet
d'Implantation
Cochlœaire

Cabinet Spécialisé
en ORL

الدكتور عبد الحميد بنغالم

Docteur Abdelhamid BENGHALEM

PROFESSEUR AGREGÉ

OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE

CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE

Ancien Résident du Collège

de Médecine des Hôpitaux de Paris

MEMBRE DE L'EAONO

Past Président SMORL, PAFOS, SIFORL

Secrétaire Général MAFOS

MEMBRE EXECUTIF IFOS INTERNATIONAL

أستاذ مميز

أمراض وجراحة الأنف والأنف و المخجرة

*

عضو الأكاديمية الفرنسية

مقام سابق بالاكاديمية الطبية بباريس

عضو الأكاديمية الأوروبية لجراحة قاعدة الجمجمة

SMORL, PAFOS, SIFORL

كاتب عام MAFOS

عضو المكتب التنفيذي العالمي

Casablanca, le

12 MARS 2020

الدار البيضاء، في

Mme - Enfant : ANOUNI Neïs

Fait le 12 Mars 2020
Spécialisé : Gé.
Meilleur Meilleur
Faire couper couper

RADIO DU CAVUM DE PROFIL

RADIO DES OS PROPRES DU NEZ + GOSSEREZ

RADIO PULMONAIRE

BLONDEAU - SCANNER

SCANNER : Scanner Scanner Scanner

IRM : Scanner Scanner Scanner

SCINTIGRAPHIE THYROÏDIENNE

RADIO PANORAMIQUE

ECHOGRAPHIE :

Pr. A. BENGHALEM

Professeur Agrégé

ORL & Maxillo-Faciale

Rachidi - Casab Tél: 0522 48 63 05

ICE: 001711024000057 - INP : 091022103

En cas d'urgence, s'adresser à la Clinique RACHIDI - Tél. : 05 22 22 12 96 / 05 22 29 48 36 - Fax : 05 22 22 03 57

05 22 26 99 42 - 05 22 48 60 00 / 05 22 48 60 01 - الهاتف : 05 22 48 60 01 - الشارع الراشدي - ساحة الأخيرة - الدار البيضاء -

58, Bd. Rachidi - Place de la Fraternité - Casablanca - Tél. : 05 22 48 60 00 / 05 22 48 60 01 - Fax : 05 22 26 99 42

E.mail: benghalem@benghalem.ma

CORAL PARK

HOPITAL PRIVE MARRAKECH

TEL :05.24.35.98.00

F A C T U R EN° : **4170 / 2020** du **09/03/2020**

Nom patient	ANNOUNI NAIMA	Entrée	09/03/2020
	PAYANTS	Sortie	09/03/2020

Désignation des prestations	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
IRM CÉREBRALE	1,00		2 500,00	2 500,00
<i>Sous-Total</i>				2 500,00
Total Clinique				2 500,00

<i>Arrêtée la présente facture à la somme de :</i> DEUX MILLE CINQ CENTS DIRHAMS	Total	2 500,00
	 HOPITAL PRIVE MARRAKECH L'Announi Naima - Tmarakch Route du barrage - Marrakech INPE - 070062385 Tel. 05 24 75 00 00 / Fax: 05 24 01 49 12 N° 4	



Marrakech le 09.03.2020

IRM ENCEPHALIQUE

NOM ET PRENOM: ANNOUNI NAIMA

MEDECIN TRAITANT: PR LAGHMAR

Indication: Hémicrâne gauche, acouphène, suspicion de rhinorrhée postérieure.

Technique: Examen réalisé selon le protocole suivant :

- Acquisition sagittale en pondération T1 et axiale et coronale en séquences pondérées T2.

- Acquisition axiale en séquence FLAIR et T2*EG.

- Acquisition avec séquence 3D BASG sur la FCP.

Résultats:

À l'étage sus-tentoriel:

Absence d'anomalies de signal intra parenchymateux.

Structures de la ligne médiane en place.

Structure ventriculaire de morphologie normale.

Absence d'anomalie de flux ou de calibre des gros troncs artériels du polygone de Willis et de leur branche de division proximales.

À l'étage sous-tentoriel:

Absence d'anomalie morphologique ou de signal au niveau du tronc cérébral et du cervelet.

Absence d'anomalies au niveau des angles ponto cérébelleux.

4^{eme} ventricule de morphologie normale.

Individualisation d'une brèche ostéoméningée au niveau de la paroi postérieure du compartiment gauche du sinus sphénoidal de 2,5 mm de diamètre avec comblement liquidiens pur en hypersignal T2 du sinus à ce niveau.

Paquets acoustico faciaux d'aspect normal.

Conclusion:

Brèche ostéoméningée au niveau de la paroi postérieure du compartiment gauche du sinus sphénoidal, de 2,5 mm de diamètre, avec comblement liquidiens du sinus à ce niveau.

Pas d'autre anomalie décelable sur cet examen.

Merci de votre confiance

Dr. EL BEKKALI LAMYAA
Medecin Radiologue
INPE 071208532
HOPITAL PRIVE MARRAKECH